

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Le 9 août 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 9 août 2021 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 18h00.

Étaient présents : Monsieur Michel Côté, maire
Monsieur Bernard Demers, conseiller, poste numéro 1
Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2
Monsieur Ghislain Privé, maire suppléant et conseiller, poste
numéro 3
Monsieur Yves Guillemette, conseiller, poste numéro 4

Était absent :

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Côté

Était également présent : Monsieur Yan Zurbach, directeur général et secrétaire-
trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h12, le maire, monsieur Michel Côté, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

094-08-2021

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021

095-08-2021

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021

Sur la proposition de : Yves Guillemette

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021 soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTION

5. CORRESPONDANCE

5.1. MRC d'Acton

5.2. RIAM

5.3. M.D.D.E.L.C.C



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

5.4. M.A.M.H.

5.5. Ministère des Transports : appel de projets Programme d'aide financière à la voirie locale (PAVL)

5.6. Théâtre de la Dame de Cœur

5.7. Offre de Sainte-Christine pour micro-agriculture

6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1. Rapport du maire

Compte-rendu du maire, séance du conseil du lundi 9 août 2021

- 1- Lundi le 5 juillet, tenue la réunion de la commission administrative.
- 2- Mercredi le 7 juillet, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- 3- Mercredi le 7 juillet, rencontre avec l'inspecteur municipal M. Vincent Cordeau et M. Serge Dupont.
- 4- Lundi le 12 juillet rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- 5- Lundi le 12 juillet, présidé la séance ordinaire du Conseil.
- 6- Mardi le 13 juillet, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- 7- Lundi le 19 juillet, , rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- 8- Mercredi le 21 juillet, participé à la rencontre de travail de la CDRN.
- 9- Mercredi le 28 juillet, rencontre Bernard Demers et Yves Guillemette pour le marché de la brocante.
- 10- Lundi le 2 août, présidé la séance de la commission administrative.
- 11- Jeudi le 5 août, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- 12- Jeudi le 5 août, participé à la séance de remise des médailles du lieutenant-gouverneur au théâtre de la Dame de Cœur.
- 13- Samedi le 7 août, participé au banquet dans les vignes.
- 14- Lundi le 9 août, rencontre de suivi des dossiers en cours avec M. Yan Zurbach directeur général et secrétaire trésorier.
- 15- Lundi le 9 août, présidé la séance ordinaire du Conseil.

Michel Côté
Maire

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 JUILLET 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les listes des comptes et des salaires nets payés pour le mois de juillet 2021.

096-08-2021

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 31 JUILLET 2021

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois de juillet 2021 totalisant 37 907,43 \$.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Liste des comptes payés au 31 juillet 2021

No. chèque	Nom	Montant
C2100064	Côté et Fils Inc.	61,99
C2100065	Éditions juridiques FD Inc. (Les)	238,58
C2100066	Les débroussaillages Roxton Falls Enr.	919,83
C2100067	S. Duclos Électrique Enr.	789,92
C2100068	Les Ateliers Béthany	120,72
C2100069	Vignoble Coteau des Artisans	612,56
C2100070	Côté et Fils Inc.	193,13
C2100071	Acton Extermination Enr.	648,46
C2100072	Vignoble Coteau des Artisans	344,98
L2100123	Buropro Citéation	102,33
L2100124	Hydro Québec	96,01
L2100125	Eurofins, Environex	98,01
L2100126	Régie des Incendies de Roxton Falls	7 751,38
L2100127	Paul Lussier	202,50
L2100128	Michel Côté	16,40
L2100129	Yvon Thomas	169,51
L2100130	Les Publications municipales	829,07
L2100131	Buropro Citéation	93,21
L2100132	Lise Lapointe-Brin	56,45
L2100133	Municipalité du village de Roxton Falls	1 422,03
L2100134	Cooptel	131,48
L2100135	Excavation L.G. Inc.	11 838,97
L2100136	Régie Inter. D'Acton et des Maskoutains	3 817,86
L2100137	Hydro Québec	88,27
L2100138	MRC d'Acton	83,29
L2100139	Bell Mobilité Inc.	19,49
L2100140	Paul Lussier	171,00
L2100141	Michel Côté	10,00
L2100142	Yvon Thomas	97,00
L2100143	Lise Lapointe-Brin	28,43
L2100144	Municipalité du village de Roxton Falls	1 342,70
		32 395,56

Liste des salaires nets payés au 31 juillet 2021

Pièce	Date chèque	Nom	Prénom	Montant
D2100151	2021-07-08	Lussier	Paul	412,19
D2100152	2021-07-08	Lapointe-Brin	Lise	378,88
D2100153	2021-07-08	Thomas	Yvon	166,38
D2100154	2021-07-08	Lassonde	Monique	66,14
D2100155	2021-07-08	Zurbach	Yan	607,81
D2100156	2021-07-15	Lussier	Paul	193,08
D2100157	2021-07-15	Lapointe-Brin	Lise	358,34
D2100158	2021-07-15	Thomas	Yvon	218,65
D2100159	2021-07-15	Zurbach	Yan	607,81
D2100160	2021-07-22	Lussier	Paul	141,49
D2100161	2021-07-22	Lapointe-Brin	Lise	318,78
D2100162	2021-07-22	Thomas	Yvon	149,89
D2100163	2021-07-22	Lassonde	Monique	105,49
D2100164	2021-07-22	Zurbach	Yan	607,81
D2100165	2021-07-29	Lussier	Paul	107,12
D2100166	2021-07-29	Lapointe-Brin	Lise	261,25
D2100167	2021-07-29	Thomas	Yvon	106,90
D2100168	2021-07-29	Lassonde	Monique	96,05
D2100169	2021-07-29	Zurbach	Yan	607,81
				5 511,87

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

097-08-2021

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

7.2. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 JUILLET 2021

Sur la proposition de : Bernard Demers
Appuyé par : Yves Guillemette
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs telles que présentées ci-dessous et en autorise les déboursés.

Liste des comptes à payer au 31 juillet 2021

Nom	Description	Montant	Total
Régie Inter. Ac. et Mas.	Vidange des fosses sceptiques	10 430,70	
	Frais supplémentaires	337,40	10 768,10
Hydro Québec	Centre communautaire	528,28	528,28
Eurofins Environex	Analyse d'eau	100,31	100,31
Paul Lussier	Frais de déplacement	65,00	
	Frais de déplacement	65,00	130,00
Michel Côté	Épicerie	14,00	14,00
Yvon Thomas	Frais de déplacement	12,00	
	Frais de déplacement	22,50	
	Stroboscope/gyrophare	89,43	123,93
Lise Lapointe-Brin	Timbres	118,48	118,48
Fonds d'info. sur territ.	Avis de mutation	20,00	
	Avis de mutation	5,00	
	Avis de mutation	5,00	30,00
BureauPro citation	Copies imprimante	41,51	41,51
			11 854,61

ADOPTÉE

7.3. RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

7.3.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 31 JUILLET 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la conciliation bancaire au 31 juillet 2021 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation), laquelle démontre un solde aux livres de 7 890,41 \$.

7.3.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 JUILLET 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire du 1^{er} janvier au 31 juillet 2021, lequel démontre des revenus de 479 644,88 \$ et des dépenses de fonctionnement de 328 094,39 \$.

7.4. Offre de service de la firme FBL pour la vérification générale

098-08-2021

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC LA FIRME DE COMPTABILITÉ FBL POUR LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE POUR LES ANNÉES 2021 et 2022

ATTENDU QU'il est requis de l'administration municipale que ses états financiers soient examinés par un auditeur indépendant sur une base annuelle afin de s'assurer que ses activités, comme la comptabilité qui les encadre, correspondent aux lois et normes qui s'y appliquent;

ATTENDU QU'il est aussi requis que ses états financiers et l'opinion de l'auditeur indépendant soient documentés dans un rapport émis par le même auditeur indépendant afin de les rendre publics;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a négocié une offre de service avec la firme FBL pour l'audit de ses états financiers pour les années 2021 et 2022;

Il est proposé par : Bernard Demers
Appuyé par : Ghislain Privé
et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie accepte l'offre de service déposée par la firme FBL tel que présentée, soit d'effectuer l'audit des états financiers de la municipalité et de produire son rapport pour l'année 2021 pour le montant de 9 250\$, et de même pour l'année 2022 pour le montant de 9 750\$, taxes en sus;

ADOPTÉE

7.5. Embauche de l'adjointe administrative

099-08-2021

EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a publié une offre d'emploi pour le poste d'adjointe administrative depuis le mois d'avril dernier et que plusieurs candidatures ont été offertes;

ATTENDU QUE la commission des ressources humaines, formée du maire, monsieur Michel Côté, du directeur général, monsieur Yan Zurbach et présidée par le conseiller no. 1, monsieur Bernard Demers, a procédé à l'analyse des candidatures pour le poste vacant ;

ATTENDU QU'au terme de cette analyse la commission des ressources humaines recommande l'embauche de madame Andrée-Anne Poulin au poste d'adjointe administrative de la municipalité;

Sur la proposition de : Bernard Demers

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte la recommandation de la commission des ressources humaines et embauche madame Andrée-Anne Poulin au poste d'adjointe administrative de la municipalité aux conditions du contrat ci-joint au document de séance;

ADOPTÉE

100-08-2021

ACCÈS NÉCESSAIRE À LA NOUVELLE ADJOINTE ADMINISTRATIVE AU COMPTE ACCÈSD AFFAIRES DESJARDINS

ATTENDU l'embauche de madame Andrée-Anne Poulin au poste d'adjointe administrative, entérinée par la résolution 099-08-2021 de la présente date;

ATENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie désire que son adjointe administrative puisse avoir accès en temps qu'utilisatrice au compte bancaire Accès-D Affaires de Desjardins pour voir au bon fonctionnement des affaires municipales;

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Yves Guillemette

et résolu à l'unanimité des membres présents.

QUE madame Andrée-Anne Poulin soit ajoutée à la liste des utilisateurs du compte bancaire Accès-D Affaires de Desjardins en qualité d'adjointe administrative de la municipalité de Béthanie, avec son propre identifiant, et à compter de cette date



No de résolution
ou annotation

101-08-2021

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

QUE madame Andrée-Anne Poulin soit ainsi liée à toute responsabilité découlant de son nouvel accès au compte bancaire Accès-D Affaires de Desjardins;

ADOPTÉE

7.6. Autorisation de représentation du directeur général auprès de Revenu Québec

AUTORISATION DE REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE SUR CLICSEQUR AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC

ATTENDU QUE monsieur Yan Zurbach est le nouveau directeur général, secrétaire trésorier et responsable des services informatiques de la *municipalité de Béthanie* (NEQ-8813425541) et qu'en cette qualité il est autorisé à représenter la municipalité auprès de Revenu Québec;

Sur la proposition de : Bernard Demers
Appuyé par : Michel Demers
Il est résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Yan Zurbach est autorisé par le conseil municipal de Béthanie à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;

QU'il est autorisé à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSEQUR – Entreprises;

QU'il est autorisé à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon Dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;

QU'il est autorisé à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon Dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

QU'il est autorisé à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne);

ADOPTÉE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE INCENDIES)

8.1. Rapport du service de premiers répondants

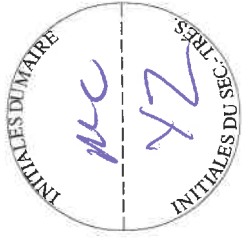
Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport du service de premiers répondants pour la période de juillet 2021

8.2. Achat d'un défibrillateur

102-08-2021

ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR

ATTENDU la lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation Andrée Laforest datée du 23 juin 2021 envoyée aux maires et mairesses du Québec dans l'objectif de sensibiliser les municipalités à la prévention en matière de santé dans le contexte de la reprise des activités sportives, rassemblements et événements dans les bâtiments municipaux et espaces publics;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

ATTENDU QUE l'intervention rapide en cas de malaise cardiaque permet de sauver des vies et que pour cette raison les médecins spécialistes soulignent l'importance d'avoir bien en vue et facilement accessibles dans ces endroits des défibrillateurs cardiaques mobiles;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Béthanie comprend l'importance de se tenir préparé afin de protéger la vie de tout citoyen participant à des activités sur son territoire et particulièrement sur ses propres installations;

Sur la proposition de : Bernard Demers
Appuyé par : Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Béthanie entende acheter un défibrillateur mobile, advenant une subvention, qui soit ensuite installé par défaut dans la grande salle du centre communautaire et qui puisse être déplacé au besoin sur des lieux de rassemblements sur le territoire municipal.

ADOPTÉE

9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

9.2. Travaux de pavage sur le 4^e rang

103-08-2021

OCTROI DE CONTRAT DE PAVAGE SUR LE 4^e RANG

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie désire faire asphalter le 4^e rang de l'intersection avec le chemin Béthanie sur une longueur de 30 mètres;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie a présenté ce projet d'asphaltage lors de sa demande au programme TECQ 2019-2023 pour la réalisation de travaux d'amélioration de réseau routier local;

ATTENDU QUE la firme Sintra Inc.(Montréal-Rive Sud.) effectue des travaux de pavage sur le chemin Béthanie pour le ministère des Transports du Québec qui impliquent déjà de rétablir le niveau de la route entre le 4^e rang et le chemin de Béthanie avec de l'asphalte;

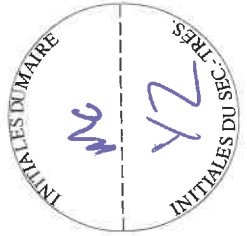
ATTENDU QUE le contrat a été négocié de gré à gré avec la firme Sintra Inc. Montréal Rive-Sud) pour un montant de 13 650,00\$ plus les taxes applicables;

Sur la proposition de : Ghislain Privé
Appuyé par : Yves Guillemette
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QU'il est pertinent par soucis d'économie de s'adresser à la firme Sintra Inc.(Montréal-Rive Sud), dans la mesure où cela éviterait des délais et frais de déplacement de machinerie lourde;

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie octroie le contrat des travaux de pavage sur le 4^e rang à la firme Sintra Inc.(Montréal-Rive Sud) au montant de 13 650,00\$ plus les taxes applicables

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

104-08-2021

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

9.3. Réfection du stationnement du centre communautaire

OCTROI DE CONTRAT DE RÉFECTION DU PUISARD ET DE NIVELLEMENT DU STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie désire faire refaire le système de gestion des eaux de ruissellement du stationnement du centre communautaire, ce qui inclut le remplacement des ponceaux et des puisards, le grattage de la partie asphaltée endommagée et le terrassement pour rétablir le niveau du stationnement;

ATTENDU QU'une soumission de l'entreprise Excavation L.G. Inc. a été présentée, répondant à la demande spécifique de ponceaux plus robustes et d'un système à double puisards offrant une pente plus douce pour le stationnement, pour un montant total de 21 700\$ excluant les taxes;

Sur la proposition de : Bernard Demers

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie octroie le contrat des travaux de réfection du puisard et de nivellement du stationnement du centre communautaire à l'entreprise Excavation L. G. Inc., pour un montant de 21 700\$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

9.4. Programme Emploi d'été Canada

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1. Rapport du service d'inspection

10.2. Liste des permis octroyés

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1. DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE LA GROSSE LANTERNE COMME ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

105-08-2021

RECONNAISSANCE PAR LA MUNICIPALITÉ DE LA QUALITÉ D'ORGANISME À BUT NON LUCRATIF DE LA GROSSE LANTERNE

ATTENDU QUE l'organisme La Grosse Lanterne désire être reconnu comme organisme à but non lucratif par la municipalité de Béthanie, et qu'à cette fin il a présenté au conseil les lettres patentes du registraire québécois des entreprises où il est spécifié que l'enregistrement est fait « à des fins purement culturelles et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres »;

ATTENDU QUE La Grosse Lanterne et ses activités respectent les exigences liées à la reconnaissance municipale et que le conseil souhaite officialiser sa relation cet OBNL reconnu;

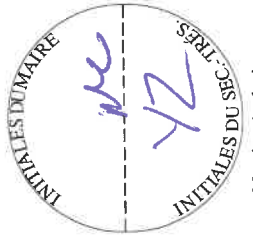
Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Béthanie reconnaisse officiellement la personne morale La Grosse Lanterne comme organisme à but non lucratif œuvrant sur son territoire afin qu'elle puisse se prévaloir des avantages en découlant.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

106-08-2021

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

REMERCIEMENT AU VIGNOBLE COTEAU DES ARTISANS POUR LA TENUE DU BANQUET DANS LES VIGNES

ATTENDU la tenue de l'activité *Banquet dans les vignes* au Vignoble Coteau des Artisans le samedi 7 août dernier en lien au 100^e anniversaire de Béthanie;

ATTENDU QUE les profits de cette activité sont entièrement dédiés au financement de la Halte rivière Agnès et Hector Blanchard;

Sur la proposition de : Bernard Demers

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Béthanie tient à chaleureusement remercier Karine Lamoureux et Jocelyn Deslandes, propriétaires du Vignoble Coteau des Artisans, de même que leurs équipes, pour l'organisation et la tenue de l'évènement. Un remerciement spécial est aussi réservé à Josée Roy pour la conception et la confection des prix à tirer qu'elle a gracieusement offert, à M. Lamoureux pour le prix offert, et surtout aux cent soixante participants qui étaient présents pour leur généreuse participation.

ADOPTÉE

12. AUTRES INFORMATIONS

Démission de la directrice générale de la Corporation de développement de la rivière Noire

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE

107-08-2021

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Bernard Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance soit levée à

ADOPTÉE

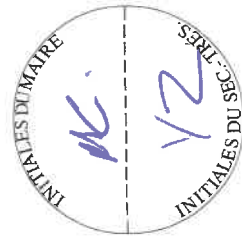
Invitation aux citoyens

Accueil à 17h45

Début de la séance du conseil 18h00

Vous êtes cordialement invités à assister à la séance du conseil.

Michel Côté, maire



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations
du Conseil de la Municipalité de Béthanie**

[A large, faint, diagonal line is drawn across the page, likely a signature or a placeholder for text.]